



Morbihan

Contributions aux PRESTATIONS



Expertise et conseil en ressources humaines
au service des collectivités territoriales

Conseil et accompagnement

Prestations RH

- ◆ Prestations RH : structuration de la politique RH, organisation des services, aménagement du temps de travail, régime indemnitaire, outils et indicateurs RH, tableaux de bord
- ◆ Prospective RH
- ◆ Accompagnement du changement | au recrutement | managérial
- ◆ Projet d'administration, projet de service
- ◆ Partenariat RH : intervention des consultants en tant que fonction « ressources » au service de la collectivité selon les besoins
- ◆ Exploitation de données RH territorialisées
- ◆ Conseil juridique : procédures complexes, analyse précontentieuse, enquête administrative, documents juridiques
- ◆ Médiation (à l'initiative des parties ou du juge)
- ◆ Ateliers d'expériences

COLLECTIVITÉS
AFFILIÉES

89 € / h

114 € / atelier /
participant

COLLECTIVITÉS NON
AFFILIÉES

130 € / h

135 € / atelier /
participant

Coaching

- ◆ Séance de coaching individuel ou collectif

89 € / h

130 € / h

Évolution professionnelle

- ◆ Accompagnement à la mobilité
- ◆ Réalisation de bilans professionnels sur la base de 26h par bilan
- ◆ Accompagnements personnalisés
- ◆ Ateliers collectifs

1600 €

114 € / atelier /
participant

1800 €
(sauf reclassement)
soit 26 h en 8 séances

135 € / atelier /
participant

Prestations d'appui à la mise en conformité des données - Délégué à la protection des données (DPD)

DPD externalisé au CDG 56 - Nouveau Client :

- ◆ Sensibilisation | État des lieux et plan d'actions

89 € / h

130 € / h

DPD externalisé au CDG 56 - Renouvellement :

- ◆ Conformité et suivi du registre
- ◆ Questions réglementaires (ou étude de cas)
- ◆ Étude d'un contrat
- ◆ Analyse d'impact
- ◆ Accompagnement à la carte

Forfait de 1068 €

Forfait de 445 €

Forfait de 178 €

Forfait de 445 €

89 € / h

130 € / h

Missions d'archivage

- ◆ Éliminations réglementaires, classement du fonds
- ◆ Rédaction de procès-verbal de récolement
- ◆ Préparation de dépôt aux Archives départementales
- ◆ Aide à un déménagement d'archives
- ◆ Sensibilisation des agents, formation de référents archives
- ◆ Accompagnement vers l'archivage numérique et arborescence

40 € / h

89 € / h

Conseil et accompagnement

Missions temporaires

- ◆ Mise à disposition d'agents intérimaires auprès des collectivités, et établissements pour répondre aux besoins de renfort, de remplacement, d'expertises (toutes filières et métiers de la FPT)

- Autres missions : 30% du salaire brut chargé
- Portage de contrat : 10 % du salaire brut chargé
- Réduction pour les missions de + de 8 mois : 5% du tarif
- Réduction pour accueil de stagiaire : 8% du nombre de jours de stage

Parcours professionnels

ARE : Allocations retour à l'emploi

- ◆ Gestion des dossiers des allocations de retour à l'emploi pour les collectivités ayant conventionné à ce service

Agent titulaire ou stagiaire
FPT : 245 € / dossier
Agent non titulaire : 353 € / dossier

Paie des agents des collectivités et indemnités des élus

- ◆ Paie à façon : gestion de la paie des agents et des indemnités des élus des collectivités ayant conventionné avec le CDG 56

6,60 € par bulletin de paie

CNRACL retraites

- ◆ Corrections des anomalies (par collectivité et par tranche d'agents concernés - pour les collectivités n'ayant pas conventionné avec le CDG 56 pour la prestation paie)
- ◆ Dossiers de validation de services
 - Étude du devis adressé par la CNRACL à l'agent
 - Constitution intégrale à la demande de la collectivité
- ◆ Dossiers de liquidation de retraite (retraite, retraite pour invalidité, pension de réversion)
- ◆ Demandes d'avis préalable (de la constitution intégrale du dossier à la réception de l'avis de la Caisse)
- ◆ Dossiers de qualification des comptes individuels retraite (constitution intégrale à la demande de la collectivité)
- ◆ Dossiers de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC (agent ayant quitté la fonction publique et n'ayant pas de droit à pension CNRACL)

- de 10 agents : 150 € / dossier
De 11 à 49 agents : 350 € / dossier
+ de 50 agents : 500 €

56 € / dossier
150 € / dossier
150 € / dossier



Qualité de vie au travail

Prévention des risques professionnels

- ◆ Document unique d'évaluation des risques professionnels
- ◆ Ateliers thématiques de sensibilisation aux risques professionnels
- ◆ Étude ergonomique de poste de travail / aménagement de locaux
- ◆ Inspection
- ◆ Actions collectives
 - Groupe d'analyse de pratique
 - Diagnostic des ressources psychosociales
 - Accompagnement au changement
 - Accompagnement du plan d'actions RPS/QVT
 - Démarche de cohésion, reconstitution de collectif de travail
 - Développement de la posture managériale

- ◆ Dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes

📄 Nouvelle prestation

- de 2 agents	30 €
de 3 à 9 agents	60 €
de 10 à 30 agents	180 €
de 31 à 50 agents	300 €
de 51 à 100 agents	420 €
de 101 à 150 agents	600 €
251 agents et +	1200 €

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
64 € / h	100 € / h
89 € / h	130 € / h

ADHÉSION ANNUELLE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	ÉTABLISSEMENTS RELEVANT DE L'ÉTAT
30 €	50 €
60 €	100 €
180 €	290 €
300 €	420 €
420 €	680 €
600 €	970 €
1200 €	1950 €

Service social

Conseil et accompagnement des agents pour résoudre leurs problématiques personnelles ou professionnelles

Convention de mise à disposition

Médecine professionnelle et préventive

- ◆ Suivi médical (visite médicale, entretien infirmier) - Actions en milieu de travail (tarif / agent / an)
- ◆ Première visite (tarif / agent)
- ◆ Examens complémentaires
- ◆ Absence à une consultation / entretien non prévenue 48h à l'avance (ou motif légitime)

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES	ADMINISTRATION D'ÉTAT
72 €	74 €	116 €
72 €	74 €	116 €
Refacturés à la collectivité concernée		À la charge de l'administration
50 €		

Bloc de compétences insécable

- ◆ Comité médical
- ◆ Commission de réforme
- ◆ Référent déontologue...

COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES
0,055% de la base URSSAF de l'année N-1

Instances médicales - Indisponibilité physique

- ◆ Comité médical
- ◆ Commission de réforme

AUTRES SERVICES PUBLICS OU COLLECTIVITÉ TERRITORIALE HORS DÉPARTEMENT

144 € / dossier
205 € / dossier

Mise à jour : 18 mai 2022